

Fonctionnement de l'Université d'été de la REDD

Calendrier, lieu de rencontre et conditions générales:

Les sessions de formation se dérouleront du 18 au 27 août inclus, tous les jours à l'exception du dimanche 22 Août, dans la salle polyvalente de l'Organisation Mondiale de la Santé, 42 avenue Papa Ileo (ex. avenue des cliniques)

- Les sessions du matin se dérouleront de 10h à 13h sans pause. Un déjeuner sera servi aux participants enregistrés et confirmés à la session du matin de 13h à 14h.
- Les sessions de l'après-midi se dérouleront de 14h à 17h30. Une pause café de 30 minutes sera prise à 15h30.

La participation aux sessions de l'Université d'été de la REDD est gratuite et ouverte à tous dans la limite des places disponibles (105 par session). Les repas et pauses seront fournis gracieusement aux participants enregistrés et confirmés. Aucune indemnité ne sera accordée aux participants (transport...).

S'enregistrer et veiller à recevoir une confirmation avant de pouvoir participer:

Les participants enregistrés et confirmés recevront un badge à leur arrivée aux sessions. Ces personnes devront au préalable avoir envoyé une demande d'inscription à l'adresse email uniredd2010@yahoo.fr et reçu un message de confirmation de leur inscription (attention, un participant ne peut pas se considérer enregistré tant qu'il n'a pas reçu de confirmation par retour d'email).

Les demandes d'inscription envoyées à uniredd2010@yahoo.fr devront préciser les nom et prénom du volontaire, son numéro de téléphone, son adresse email, la ou les sessions auxquelles il souhaite participer et son collègue d'affectation, parmi :

- Membre des comités national ou interministériel REDD
- Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme
- Autres Ministères et administrations publiques
- Société civile
- Secteur académique (enseignants, étudiants...)
- Partenaires techniques et financiers, ONG internationales
- Secteur privé

Le nombre de places à chaque session est limité à 105 personnes. Les participants qui n'auront pu s'enregistrer au préalable ou qui n'auront pu recevoir de confirmation d'inscription auront toujours la possibilité de se présenter au démarrage des sessions, mais sans aucune garantie de pouvoir y assister.

Les enregistrements pour chaque sessions sont ouverts jusqu'à la veille des sessions, à 17h précise. Des quotas ont été établis pour assurer la participation des différents collèges de participants au processus REDD. A l'intérieur de ces quotas, la règle retenue est celle du « premier inscrit, premier servi ». Un bulletin sera diffusé chaque soir pour communiquer la liste des participants aux sessions du lendemain, et pour annoncer le nombre de places éventuellement libres. Ces places libres seront allouées aux premières personnes qui se présenteront en début de session.

Prévenir en cas de désistement pour conserver son enregistrement aux sessions suivantes,

En raison du nombre de places limitées, et afin d'éviter que des places restent vides inutilement, chaque personne s'étant enregistrée à une session sera tenue de s'y présenter, faute de quoi son éventuel enregistrement pour des sessions suivantes, même confirmé, sera automatiquement annulé. Ainsi, chaque participant ayant reçu confirmation de son enregistrement et qui ne peut se présenter à la session est prié d'alerter l'équipe de l'Université d'été REDD avant le démarrage de la dite session, par sms, au 099.80.40.632. En cas d'absence non excusée au préalable, il devra à nouveau émettre une demande d'enregistrement pour les sessions suivantes auxquelles il était déjà enregistré, sans garantie de places disponibles.